

Secteur Relations Internationales - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement et associations

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Selon les barèmes adoptés par le Conseil Municipal le 21 février 2002 et les demandes exprimées, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

I - aux organismes publics d'enseignement

* 240 € au Lycée Pergaud pour l'accueil de 15 élèves de Huddersfield (Angleterre) du 7 au 14 février 2007.

* 1 220 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 18 élèves à Huddersfield du 28 mars au 5 avril 2007.

* 1 220 € au Collège Proudhon pour le déplacement de 30 élèves à Holmfirth (Angleterre) du 6 au 15 mai 2007.

* 534 € au Collège Proudhon pour l'accueil de 35 élèves de Holmfirth du 14 au 22 juin 2007 (*subventions à verser au Lycée Pergaud, gestionnaire de l'opération*).

* 200 € au Lycée Haag pour le déplacement de 25 élèves à Haßloch (Allemagne), du 20 au 27 mars 2007.

* 350 € au Collège Clairs-Soleils pour le déplacement de 19 élèves à Troisdorf (Allemagne) du 20 au 27 mars 2007.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 3 764 €, sera imputée au chapitre 65.04/65738.94036 CS 400 qu'il conviendra d'abonder par un transfert de crédits d'égal montant en provenance du chapitre 65.04/6574.94036 CS 400.

II - aux organismes privés d'enseignement et associations

* 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 36 élèves à Nimègue (Pays-Bas) du 9 au 16 février 2007 (versement au Foyer Socio-Educatif).

* 382 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 31 élèves à Olomouc (République tchèque) du 12 au 19 avril 2007 (versement au Foyer Socio-Educatif).

* 370 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 21 élèves à Londres (Angleterre) du 1^{er} au 7 février 2007.

* 139 € au Collège Notre-Dame pour le déplacement de 14 élèves à Michelstadt (Allemagne) du 3 au 11 mai 2007.

* 140 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 13 élèves à Grosseto (Italie) du 23 au 31 mars 2007.

* 150 € à l'Association Jumelages La Poste France Telecom pour l'accueil de 15 personnes de Huddersfield (Angleterre) du 26 au 31 mai 2007 (échanges professionnels et culturels).

* 117 € à l'École d'Auxiliaires de Puériculture pour le déplacement de 3 élèves puéricultrices à Kuopio (Finlande) du 22 janvier au 16 février 2007 (échanges professionnels).

* 224 € à l'École d'Auxiliaires de Puériculture pour l'accueil de 4 élèves puéricultrices de Kuopio du 19 février au 16 mars 2007.

Ces subventions seront attribuées sur présentation d'un compte-rendu détaillé de l'opération.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 1 904 €, sera imputée au chapitre 65.04/6574.94036 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter ces propositions.

Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.